



Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation pour les Aides-Soignants

4 rue de l'ancien calvaire BP 145
62604 BERCK SUR MER Cedex
03 21 09 05 47-secretariat@ifsi-berck.fr

Intitulé de la formation	ACCOMPAGNEMENT VAE AU DIPLÔME D'ETAT D'AIDE- SOIGNANT
---------------------------------	--

Public concerné	Professionnel justifiant au moins un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé
Pré-requis	Dépôt du livret 1 (dossier de recevabilité) sur le site ASP (Direction Régionale Nouvelle Aquitaine - UNACCESS - 8 place Maison Dieu - 87001 Limoges Cedex 1 Accord de recevabilité du livret 1
Cadre législatif	Arrêté di 28 mars 2022 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant
Objectifs	Accompagner le candidat à la rédaction du livret 2 Préparer le candidat à la soutenance du livret 2
Aptitudes	Capacité d'analyse de sa pratique professionnelle Capacité rédactionnelle Capacité d'utilisation de traitement texte (livret à déposer sur la plateforme)
Compétences	Analyser sa pratique professionnelle Soutenir oralement l'appropriation des compétences professionnelles acquises au cours de son expérience professionnelle
Effectif des groupes	Accompagnement individualisé
Durée	15 heures
Délai d'accès	21 jours à compter de la signature de la convention
Formateur(s)	Cadres paramédicaux chargés d'enseignement
Méthodes pédagogiques	Enseignement théorique Entretien d'explicitation Simulation
Contenu de formation	Les modalités réglementaires de la VAE et la présentation du déroulement du processus de la validation des acquis de l'expérience La terminologie à mobiliser au cours de la formation - Domaines d'activités, activités, blocs de compétence, compétence. Expliciter et repérer ses activités professionnelles - Formuler et transcrire ses activités acquises au cours de son parcours professionnel La soutenance du livret 2 : la posture à adopter, élocution, mise en exergue des compétences acquises au cours de son parcours professionnel
Modalités d'évaluation	Tracer les compétences acquises au cours de son exercice professionnel (rédaction et dépôt du livret 2 sur la plateforme ASP) Soutenir oralement les compétences acquises au cours de son exercice professionnel
Validité de la formation	Production de livret 2 et dépôt sur la plateforme - Participation au jury
Coût	600 € / participant